



Groupe de travail

Coupe de PARIS CREDIT MUTUEL IDF - Outre-Mer

SAISON 2024 / 2025

Réunion du : Mercredi 02 avril 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL INTERDOM

Quart de Finales le 26/03/2025

Match 1

53267763 – REUNIONNAIS SENART / PARIS 19 ANTILLAIS

Score : 4 à 0 ; REUNIONNAIS SENART qualifié pour le prochain tour.

Match 2

53267764 – WAYWOUYWEAR / VITRY CA

Score : 0 à 5 ; VITRY C.A. qualifié pour le prochain tour.

Match 3

53267765 – OUTRE MER ACS / VILLEPARISIS USM du 29/03/2025 reporté au 02/04/2025

La Commission prend connaissance de la demande de report au 09/04/2025 d'OUTRE MER A.S.C., Après étude de la demande et de l'historique du dossier, la Commission émet un avis favorable à cette demande et reporte ce match au 09/04/2025 à 20h00.

Il s'agit du dernier report de ce match.

Par conséquent la 1/2 finale opposant OUTRE MER A.S.C. ou VILLEPARISIS U.S.M. à REUNIONNAIS DE SENART est reportée au mercredi 16/04/2025 à 20h00.

Match 4

53267766 – VILLEPINTE FLAMBOYANT / ENT EXPOGRAPH TROPICAL :

Score : 4 à 0 ; FLAMBOYANT VILLEPINTE qualifié pour le prochain tour.

Demi-Finales le 09/04/2025

Match 1

VAINQUEUR MATCH 2 / VAINQUEUR MATCH 4

VITRY C.A. / FLAMBOYANT VILLEPINTE à jouer le 09/04/2025.

Match 2

VAINQUEUR MATCH 3 / VAINQUEUR MATCH 1

OUTRE MER A.S.C. ou VILLEPARISIS / REUNIONNAIS SENART à jouer le 16/04/2025.

La Finale aura lieu le jeudi 08 MAI 2025 à CRETEIL.